

MAGNAC-INFOS

Spécial associations

Édito du maire

Chers concitoyens,

Magnac-Laval compte près de quarante associations à caractère social, sportif ou culturel. Elles disposent de structures d'accueil de qualité avec la maison des associations, la salle du Rocher, la salle de spectacles, les différentes salles municipales, le stade, le gymnase, la salle de musculation, le city park, mais aussi le théâtre de verdure, l'espace ludique des Pouyades.... Ce sont des points forts pour la vie de notre cité auxquels nous devons être très attentifs.

Nous leur donnons la parole dans ce bulletin pour se présenter elles-mêmes. Je vous invite à les redécouvrir et à les soutenir par vos adhésions et par le bénévolat que vous pouvez leur offrir, au profit de tous.

Comme nos commerces, elles ne peuvent s'épanouir que si la population les fait vivre !

Depuis sa mise en place voici quatre mois, la nouvelle municipalité s'est attachée, dans le contexte un peu difficile de l'année, à entretenir et resserrer les liens avec la population.

Les réunions publiques en salle étant limitées, nous avons organisé une balade aux flambeaux, une balade gourmande, le forum des associations et les journées du patrimoine.

Ce sont des animations modestes mais nous avons déjà ressenti chez tous une grande joie de se retrouver après ces semaines d'isolement contraint.

Et la rentrée scolaire a été réussie grâce à la bonne volonté de tous.

Nous venons de lancer le nouveau CCAS avec la volonté d'en faire un outil social de qualité.

Cette phase de mise en route a été réussie grâce à l'aide constante des personnels de la Mairie que je tiens à remercier au nom de tous.

L'automne va nous donner l'occasion de réfléchir à la planification des projets que nous vous avons proposés lors des élections.

La communauté de communes du Haut Limousin en Marche dont nous sommes membres élargit nos frontières.

Elle reste à consolider et il faut lui donner de vraies fonctions de mutualisation au service de la population des quarante communes. Nous y sommes investis pour que notre territoire rural fasse entendre sa voix au niveau régional et national.

Bonne rentrée à tous !
Xavier Guibert



25 juillet - Balade aux flambeaux



23 août - Balade gourmande



Le Forum des Associations

Une bonne participation à ce forum « nouvelle version » 2020 :

Les associations magnachonnes ont pu rencontrer leur public venu en nombre. Sur le théâtre de verdure se trouvaient les associations culturelles, au gymnase les sportives, la pétanque sur le champ de foire et la musculation dans son local sous la salle de spectacle.

Les bénévoles répondaient aux questions du public, proposaient des démonstrations.

Un grand remerciement à tous les participants et rendez-vous est pris pour une 2ème édition en 2021.

Martine BAMBAGINI



Les Journées du Patrimoine

Cette année, les journées du Patrimoine se sont déroulées dans un contexte sanitaire particulier. Cependant, près de 200 personnes ont assisté aux divers événements proposés à Magnac-Laval. Nous les remercions ainsi que tous ceux qui ont bien voulu les animer ou apporter un soutien logistique.

Ce fut :

- ♦ d'une part : un hommage à nos paysans-agriculteurs des temps passés et actuels avec les films de Madeleine Beaussage
- ♦ d'autre part : l'occasion de mieux faire connaître le Vieux Collège Fénelon de Magnac-Laval grâce à la conférence et la visite commentée d'Éric Sparhubert.

L'exposition installée dans l'entrée de la salle de spectacle avait pour but de fournir aux visiteurs des compléments d'informations sur ces deux temps forts, avec des copies de documents concernant le monde rural, la rue Fénelon, le Vieux Collège, ses vues en diverses époques et plans de transformation en caserne.



Dans l'espoir d'autres journées du Patrimoine plus sereines, nous vous tiendrons informés de nos projets auxquels vous pourrez vous associer, si vous le souhaitez.



A très bientôt
Christine DEBROCHE



Les Amis des Fleurs et des Jardins

Vous aimez jardiner ?
Si vous avez un balcon, un jardinet ou un grand terrain, et si vous désirez partager votre hobby, venez rejoindre notre association. Nous organisons des conférences, des sorties, des échanges de graines et de plants, des commandes groupées et une superbe FÊTE DES PLANTES.

Pour adhérer : janetgraham@outlook.com, tel 05 55 68 69 94.

Do you like gardening ?

If you have a balcony, a small or large garden, and if you want to share your hobby, come and join our Association. We organize conferences, garden tours, exchanges of seeds and plants, group orders and a superb FÊTE DES PLANTES.

To join : janetgraham@outlook.com, tel 05 55 68 69 94.

Délégation locale de la Croix-Rouge

L'Unité Locale de la Croix-Rouge vient de reprendre ses activités en ce début septembre.

Suite au covid 19, au confinement et aux mesures sanitaires à respecter, celle-ci avait pris la décision de mettre ses activités en sommeil. Toutefois, ses responsables sont restés à l'écoute des personnes ayant un besoin et ont ainsi pu répondre à leurs demandes.

Bien que le virus du covid 19 persiste et que les mesures de sécurité soient toujours d'actualité, l'Unité Locale a pris la décision de rouvrir la permanence en respectant les gestes barrières.

Le magasin est donc ouvert et les permanences assurées depuis le 2 septembre comme par le passé, les 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 14h à 16h, espace du Rocher – avenue François Mitterrand à Magnac-Laval.

Compte tenu des difficultés à recruter des bénévoles, si précieux pour un bon fonctionnement de la structure de l'Unité Locale et malgré les appels répétés (presse, bulletins municipaux, contact...), les organisations de la Croix-Rouge de Magnac-Laval, le Dorat et Bellac ont décidé d'unir leur bonne volonté et de constituer une nouvelle et seule Unité sous le nom de : **Unité Locale du Haut-Limousin**

Le 4 juillet dernier, un nouveau bureau a été élu et se compose ainsi :

- Président : Erik **Binard**
- Vice présidente : Annette **Dardillac** (en charge de Bellac)
- Vice présidente : Nicole **Perrot** (en charge de le Dorat)
- Vice président : Michel **Poujaud** (en charge de Magnac-Laval)
- Secrétaire : Sylviane **Rançon**
- Trésorière : Bernadette **Guéraud**

L'équipe habituelle de Magnac-Laval tient à remercier toutes les personnes qui lui ont été fidèles et qui l'ont chaleureusement accueillie chaque année lors de la remise des cartes de don. Elle les informe qu'à partir de cette année, aucune démarche de porte à porte ne sera effectuée mais les dons seront toujours les bienvenus en les adressant sous enveloppe à :

Croix-Rouge - Mairie - 87190 Magnac-Laval

Michel POUJAUD



Confrérie de St Maximin. Sancte Maximine Ora Pro Nobis.

La Confrérie Saint Maximin a vraisemblablement été fondée à la fin du XVI^e, début du XVII^e siècle, époque où a débuté sous sa forme actuelle la "Grande Procession de 9 lieues".

Elle fut dissoute à la Révolution, puis rétablie le 29 mai 1897 par Mgr Firmin Renouard, Evêque de Limoges. Le Curé doyen de l'époque était le Père Henri Vigier.

Le 4 juin 1999, la Confrérie a été déclarée à la Sous-Préfecture de Bellac comme Association loi de 1901. Elle fait partie de la Fédération des Confréries Limousines.

La Confrérie dédiée à St Maximin a pour objet de participer au maintien des traditions locales et spécialement à la pérennité du culte de St Maximin. Elle doit participer aux fêtes religieuses de la Paroisse, aux Ostensions, aux cérémonies de la Fédération et des autres Confréries.

Elle doit veiller à la conservation du patrimoine culturel religieux. Elle organise et encadre chaque année La Procession de la lieue en l'honneur de la Vierge, le samedi précédant le samedi de Pentecôte et la Grande Procession de 9 lieues en l'honneur de St Maximin, le lundi de Pentecôte.



Chaque année, une messe est dite pour les Confrères défunts à laquelle sont associés les défunts de la Paroisse.

Le rôle et les missions de la Confrérie sont définis par:

- le registre et le règlement donné par Mgr Firmin Renouard le 29 mai 1897.
- les statuts et le règlement intérieur du 5 avril 1999.

La Confrérie regroupe 30 Confrères. Son bureau est composé d'un Bayle élu pour cinq ans, de deux Vice-Bayle, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un Maître de Chœur. Un porteur de la Bannière a été nommé.

Le Bayle, Jean-Noël CAU



A.H.M.S 338ème R.I.R.

L'Association avait prévu un certain nombre de manifestations pour l'année 2020 qui n'ont pu se réaliser en raison de la situation sanitaire. Seule la réunion pour la Galette des Rois le 23 janvier dernier a pu se tenir à la Salle du Rocher. A cette occasion, le calendrier 2020 avait été présenté : journée à SAUMUR en mai, voyage de 4 jours autour de VERDUN et COLOMBEY-LES-DEUX- EGLISES en septembre et banquet en octobre.

L'Assemblée Générale, prévue en juin, se tiendra le **mercredi 16 octobre 2020** à Magnac-Laval. Pour 2021, nous prévoyons en janvier la Galette des Rois ; le voyage autour de VERDUN au mois de mai ainsi qu'une journée détente en septembre et le banquet annuel en octobre.

Nous espérons que l'année prochaine nous permettra de réaliser nos projets et comptons sur votre fidélité pour que notre Association continue son chemin.

A bientôt.

La Présidente, Mme PASQUET



Amicale des Sapeurs- Pompiers

Cette année, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Magnac-Laval a décidé d'annuler le loto habituel du mois de novembre. Les mesures sanitaires ne nous permettent pas de l'organiser dans les meilleures conditions possibles. Le réveillon de la Saint Sylvestre est aussi annulé en raison de l'aggravation de la propagation du virus, ce n'est que partie remise. L'ensemble des membres des sapeurs-pompiers souhaite une longue et agréable route à notre tout fraîchement retraité Jean-Pierre LAVALADE. Un grand merci pour toutes ces années d'engagement au service de la population de Magnac-Laval. Nous souhaitons également la bienvenue à Florine

DEPERRY, initialement sapeur-pompier volontaire à Mézières-sur-Issoire, et à Marie CAMEROLA qui a terminé sa formation de Secours à Personne. Si vous aussi vous souhaitez faire partie de cette grande famille de pompiers et vous rendre utile et indispensable à la vie de votre commune et des communes voisines, n'hésitez plus ! Venez nous rendre visite un dimanche matin au centre de secours, renseignez-vous sur le site : <http://sdis-87.fr/experience/> ou auprès d'un agent du SDIS 87 au 06.78.71.38.28.

La présidente, Nicole SEVAUX

Association en Faveur des Personnes Âgées et Retraitées (AFPAR)

Nous sommes une association mandataire agréée ayant pour but de proposer des services d'aide ou maintien à domicile pour les personnes âgées ou handicapées, mais également ouverte à tout public. Les employeurs peuvent bénéficier du travail d'une ou plusieurs personnes, pour assurer un entretien du logement (ménage, entretien du linge...) et/ou une assistance de vie pour un accompagnement au quotidien (courses, aide à la personne...).

Du fait de notre agrément aux services à la personne, chaque employeur peut bénéficier d'un avantage fiscal : toutes les sommes dépensées sont déductibles dans la limite de 50%.

Durant l'année 2019, notre association a compté 96 employeurs et 47 employées de maison.

L'AFPAR est chargée d'aider les personnes dans leurs obligations d'employeur : l'aide au recrutement (proposition de salarié), l'aide administrative (rédaction des contrats de travail, édition des bulletins, déclaration URSSAF, transmission des attestations fiscales...) et la proposition de remplacement pendant les congés ou la maladie du salarié.

Permanences physique et téléphonique par Mme RAYNAUD Crystal : 13 Place de la République
87190 MAGNAC-LAVAL (nouvelle adresse)

Du lundi au jeudi de 14h à 16h et le vendredi de 13h30 à 15h30.

CONTACT : 05 55 60 51 42

La Présidente Madeleine SAILLARD



Club Forme de Magnac-Laval

Le club dispense ses cours d'activités physiques et sportives à tous les âges (ados et adultes) le **mardi et jeudi de 19h30 à 20h30** au sein du gymnase de Magnac-Laval. Les cours sont assurés par deux animateurs diplômés d'un Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de loisirs sportifs. Ils vous proposent des séances variées de renforcement musculaire, cardio, steps, glidding, stretching etc... Les 2 premiers cours sont offerts.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à nous contacter pour des **renseignements complémentaires** : Bernadette: 06.59.78.28.18, Murielle: 06.13.28.13.53 ou murielle.dufour22@gmail.com et Elisabeth: 06.89.63.55.62.

La Présidente

Judo club de Magnac-Laval

Notre club a, lui aussi, subi de plein fouet la crise sanitaire liée au covid-19, et s'est trouvé obligé de stopper toutes ses activités depuis le mois de mars. Nos judokas ont donc tous été mis au repos forcé, nous n'avons même pas pu organiser notre cérémonie de remise des récompenses qui est pourtant un moment crucial pour nous tous.

En effet, il met à l'honneur nos sportifs les plus méritants, nous pouvons montrer au public notre discipline, et surtout, il permet de tous nous retrouver, pratiquants et parents pour un moment convivial tout en clôturant la saison, avec la présence maintenant traditionnelle de nos amis du club bellachon avec qui les adultes s'entraînent régulièrement toute l'année. C'est donc pour nous tous un immense sentiment de frustration qui nous envahit en ce moment !!!

Néanmoins, toute l'équipe travaille d'arrache-pied pour vous retrouver dans les conditions favorables

qui s'imposent afin de faire barrière à ce méchant virus.

Nous sommes sur le tatami depuis le 18 septembre, **chaque vendredi à partir de 18h15 pour les petits, 19h15 pour les adultes et 20h15 pour la taïso.**

Pour rappel, le judo est un sport très complet autant pour son caractère physique et sportif que pour les valeurs morales qu'il véhicule. Nous vous encourageons tous à pratiquer un sport, mais pratiquer le judo serait le mieux !!!

Quant à la taïso, elle s'adresse à tous les adultes, qu'ils soient très sportifs et endurants aussi bien qu'aux débutants qui voudraient se maintenir ou retrouver la forme.

Nous sommes un bureau soudé avec des bénévoles engagés et attachés à leur Club et nous essayer, c'est nous adopter !!!

Alors, venez nous rencontrer !! Nous sommes là, prêts à vous accueillir !!

La Présidente, Alexandra FREULON





Bridge Club de la Basse Marche

Maison des Associations
Place de la Gare - Magnac-Laval



Créé en 1991, le BRIDGE CLUB DE LA BASSE-MARCHE réunit ses membres deux fois par semaine, les **lundis et vendredis après-midi**, et organise des tournois homologués par la Fédération française de Bridge.

Les joueurs aiment se retrouver à la Maison des Associations pour jouer ce jeu de cartes, un peu méconnu mais qui mérite véritablement qu'on le découvre.

Des séances d'initiation ou de démonstration auront lieu cette année (à titre gratuit). Aucune date n'est encore prévue, mais si vous êtes intéressés, vous pouvez à tout moment, prendre contact avec Mme Nicole MARGOT – Présidente du BCBM - au 05 55 68 17 47, 12 rue de Beissat - 87300 Peyrat-de-Bellac.

La présidente, Nicole MARGOT

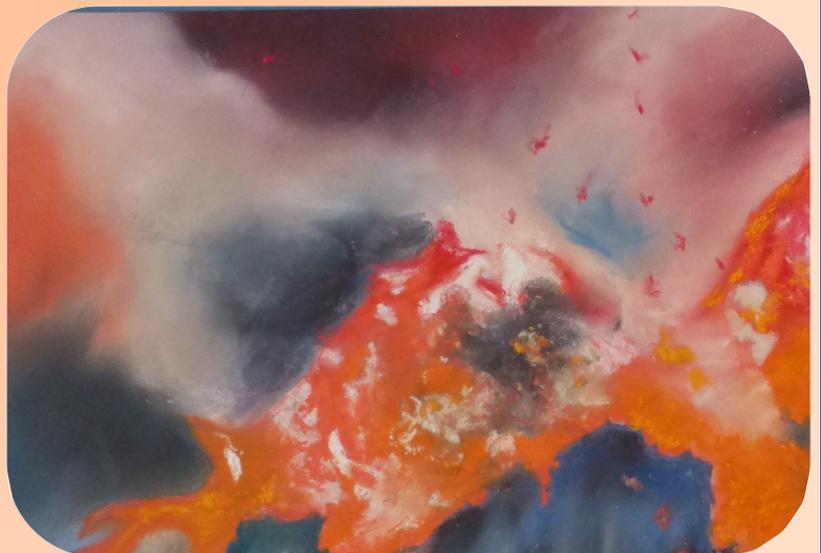
Motifs, Synthèses et Métamorphoses

Notre Association de peinture M,S,M (Motifs, Synthèses et Métamorphoses) dispense chaque **mardi après-midi à partir de 14 h et le mercredi soir à 20 h**, à la maison des Associations, des cours de dessin et peinture aussi bien pour des débutants que pour des amateurs plus confirmés qui souhaitent se perfectionner ou découvrir d'autres techniques (aquarelle, acrylique, mine de plomb etc).

Notre «maître» Yves Le Tallec, est là pour transmettre son expérience tout en laissant la personnalité de chacun s'exprimer. Il suggère mais n'impose pas et sait corriger nos erreurs. La critique est salutaire et constructive. Nous sommes là pour progresser, quel que soit notre niveau.

Nos rencontres se déroulent dans un esprit de groupe, d'échange et de partage d'expérience sans aucun esprit de concurrence. Seulement le plaisir de peindre, ensemble avec des techniques et thèmes variés. Chaque année, nous organisons une exposition et nous participons, lorsque cela est possible, à d'autres manifestations. Trois stages au cours de l'année, sur des thèmes choisis sont proposés.

Si vous êtes tentés, venez nos rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.



P/ La Présidente, la Secrétaire.

Société Avicole du Haut-Limousin (SAHL)

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles dues à l'épidémie de la covid 19 et à quatre mois de notre prochaine exposition avicole qui se tiendrait le 23 et 24 janvier 2021, nous nous sommes interrogés sur sa tenue. Nous constatons que de nombreuses expositions avicoles devant se tenir dans les semaines à venir sont annulées par décision préfectorale. Qu'en sera-t-il en janvier ?

En effet, l'organisation d'une telle manifestation, même à notre niveau, demande un gros investissement de tous les bénévoles, en amont (rechercher les juges, contacter les éleveurs, prévoir le matériel, imprimer les catalogues, motiver les bénévoles, ...). Un tel travail annulé au dernier moment serait très décourageant.



Faute d'informations précises, à ce jour, des organismes décisionnels concernés, la **SAHL maintient ses dates du 23 et 24 janvier** pour l'organisation de sa 20ème exposition à l'Espace du Rocher. Celle-ci sera dotée : d'un championnat du lapin argenté de Champagne, d'un challenge du pigeon de vol, d'un prix spécial au meilleur pigeon texan.

En souhaitant la fin rapide de cette épidémie, une fin d'année plus agréable pour tout le monde, et que nous puissions organiser cette agréable manifestation dans les meilleures conditions, nous espérons que ni les éleveurs, ni les visiteurs ne se décourageront et qu'ils seront toujours aussi fidèles à cette 20ème édition.

Rappel : En raison de l'épidémie de la grippe aviaire, l'expo avait été annulée en 2006 et 2016 et amputée d'une partie de ses animaux en 2017 pour la même raison.

Le président, Bernard BONNAT

Compagnie d'Arc de Magnac Laval !

C'est la rentrée

Le tir à l'arc, avant tout pratiqué en individuel, peut s'accommoder des exigences sanitaires avec un niveau de contraintes acceptable pour la sécurité de tous.

La nouvelle année sportive commence, et il faut penser à la nouvelle licence 2020/2021.

Pour une première inscription il **faut absolument disposer d'un certificat médical d'aptitude** à la pratique du tir à l'arc «y compris en compétition» valable ensuite 3 ans (sous conditions).

Les horaires d'entraînement, au gymnase ou au terrain des Pouyades (hameau de gîtes) selon le temps et la saison, sont les **lundis de 18h à 20h et les mercredis à partir de 18h**.

Les distances de tir possibles sont, au gymnase, de 5 à 40 mètres selon les participants et à l'extérieur de 10 à 70 mètres.

La licence 2020 / 2021 comprend l'adhésion au club et à la Fédération Française de Tir à l'Arc (obligatoire pour l'assurance de l'archer) et le prêt de matériel d'initiation aux débutants.

Pour assurer une bonne qualité d'accueil aux débutants, les nouvelles inscriptions se font exclusivement de septembre à octobre, puis au mois de mars.

N'hésitez pas à nous contacter : Tel/Fax **05 55 68 52 32** ou contact@caml87.fr

Page Internet: <http://caml87.fr/>



Gym-Club de Magnac Laval : saison sportive 2020-2021

Gym douce et maintien les **vendredis de 15h30 à 16h45** au gymnase sous l'œil vigilant de l'animatrice, Anseye, diplômée d'état.

2 essais gratuits



Renforcement musculaire
Relaxation
Équilibre - Détente
Étirements
Cardio - Abdos
Pilates - Gym posturale



Respecter des gestes barrières

Renseignements et inscriptions : Michèle 05.55.68.53.38 ou Jacqueline 05.55.68.59.01

Ne pas oublier son certificat médical - Apporter sa serviette



Vélo Club de Magnac-Laval

Bien que le cyclisme soit un sport individuel, il est tellement agréable d'en faire une pratique collective !

C'est bien ce que nous essayons de mettre en œuvre au sein du Vélo Club de Magnac-Laval (VCML). Dans nos groupes constitués, nul esprit de compétition, mais plutôt une saine émulation, et la découverte en petit nombre des belles routes de notre région.

Dans nos sorties, nous acceptons bien entendu les vélos à assistance électrique (V.A.E.), étant entendu que ceux-ci respectent le rythme du groupe.

Autant nos cyclistes doivent respecter le code de la route, autant nous veillons à assurer une sécurité à nos cyclistes et à leur faire respecter les consignes de sécurité et les autres usagers de la route.

Pour l'instant, nous avons 3 groupes, comptant en tout 45 pratiquants :

Le groupe A, sorties d'environ 100 km, à une moyenne de 25 km/h et plus

Le groupe B, sorties d'environ 70 km à une moyenne de 22 km/h

Le groupe C, sorties d'environ 45 km, à une moyenne de 20 km/h et moins.

Il y a aussi un groupe de compétiteurs qui, depuis la reprise des courses, cumulent de nombreux podiums et font briller le maillot du VCML à l'avant des pelotons. Nous envisageons de créer un nouveau groupe, plutôt orienté sur la balade, encadré par une personne qui connaît déjà très bien nos routes.

Le VCML organise trois événements dans l'année :
La randonnée cyclo sport Maurice Dandrieux (avec 3 groupes, 19 Juin 2021)

La course de Puygibaud (16 Mai 2021)

La course Saint Martinoise (à Saint Martin Le Mault, le 28 Aout 2021)

Nous participons aussi au Téléthon et aux randonnées cyclo sport organisées par certains clubs du département, en plus de nos sorties hebdomadaires, les mardi, samedi et dimanche. Notre club est affilié à l'UFOLEP.

Pour tout autre renseignement, contactez nous au 06.43.54.27.70, ou par mail à secretaire.vcml@orange.fr

Le président, Michel BEZAUD

Amicale des seniors et Foyer du 3ème Age

L'année 2020 est fortement perturbée par cette crise sanitaire.

En effet, une manifestation sur sept a été réalisée.

Il nous faut penser à 2021 en espérant que tout notre programme pourra être réalisé, en particulier une journée au tapis Rouge et un séjour dans les Côtes d'Armor du 04 au 09 juillet 2021.

En attendant que cette situation s'améliore, afin de se retrouver tous en 2021 et passer de bons moments entre nous, respectez les gestes barrières et portez le masque.

Le président, Gérard BLONDET



Handball Club Magnac-Laval 17^{ème} édition du Tournoi National Féminin

Le samedi 29 août, dans le contexte particulier lié au Covid 19, s'est déroulée notre 17^{ème} édition du **tournoi national féminin**.

L'envie de refouler les terrains pour bon nombre de sportifs, malgré les conditions, est bien là.

Bien que cette crise sanitaire entraîne de nombreuses précautions et la mise en place d'un protocole strict, pas moins de 7 équipes ont répondu à notre invitation.

Les équipes engagées, Vierzon (N2), Ribérac (Pré-nationale), Châteauroux (N3), Angoulême (N3), Chamalières (N3), Limoges (N3), Le Palais-sur-Vienne (N3) se sont affrontées lors des matchs de poule le matin puis lors des matchs de classement l'après-midi.

Les matchs de poule se sont déroulés sur 2 sites :

- Au gymnase de Jolibois à Bellac avec les équipes de Vierzon, Ribérac, Châteauroux et Limoges dans des matchs de 2 x 10 minutes.

- Au gymnase de Magnac-Laval avec les équipes de Chamalières, Angoulême et le Palais sur Vienne dans des matchs de 2 x 15 minutes.

Ensuite les matchs de classement se sont déroulés à Magnac-Laval avec des matchs de 2 x 10 minutes.

Au terme de toutes ces confrontations, la finale du tournoi a vu s'opposer l'équipe de Vierzon à l'équipe de Ribérac avec une victoire à l'arraché pour Vierzon sur le score de 9 à 8.

Le classement : 1-Vierzon / 2-Ribérac / 3-Chamalières / 4-Le Palais-sur-Vienne / 5-Limoges / 6-Châteauroux / 7-Angoulême

Nous remercions l'ensemble des équipes pour leur participation, leur bonne humeur et convivialité et pour la qualité de jeu proposée.

Merci aux arbitres, aux bénévoles, aux municipalités de Bellac et Magnac-Laval, au Comité des Fêtes de Magnac-Laval et au Comité des Foires de Magnac-Laval.

En espérant pouvoir recommencer l'année prochaine mais dans un tout autre contexte sanitaire.

Informations entrainements :

2008 et après : le Vendredi de 18h à 19h45 à Magnac-Laval

Moins de 15 filles (2006/2007) : Lundi de 18h à 20h à Nantiat et le Jeudi de 18h à 20h à Nantiat

Moins de 18 garçons et filles (2003/2004/2005) : le vendredi de 20h à 22h à Magnac-Laval

Séniors filles et garçons : le Vendredi de 20h à 22h à Magnac-Laval et le Mardi de 20h à 22h à Nantiat

Personnes à contacter :

CUISINIER Pascal : 06.76.64.47.98

LEPEYTRE Elodie : 06.45.50.04.96

BAIGE Sandra : 06.87.43.19.80

Le bureau



Limoges



Le Palais-sur-Vienne



Vierzon



Châteauroux



Angoulême



Ribérac



Chamalières

Comité des Fêtes

L'association a fait sa soirée disco le 7 mars 2020, qui s'est déroulée dans une ambiance festive.

Nous avons dû annuler notre marché des producteurs et notre feu de Saint Jean, suite au Covid 19, au confinement et aux mesures de sécurité.

En collaboration avec la mairie, nous avons organisé une balade gourmande le 23 août 2020 qui a réuni 50 participants et nos bénévoles sur un parcours de 8 km. Pour une première, cette balade a été appréciée et redemandée.

Par mesure de sécurité et après un vote en assemblée, nous avons fait le choix d'annuler notre marché de Noël.

Notre équipe espère vous retrouver l'année prochaine dans un contexte plus favorable.

Le président, Christophe JULIEN



RMJ La Radio des Meilleurs Jours

RECHERCHE ANIMATEURS(TRICES) RADIO BÉNÉVOLES

La radio vous intéresse ?

Animer une émission à l'antenne vous tenterait ? Vous avez une bonne élocution et vous aimez écrire ? Vous êtes créatif et vous savez faire preuve d'empathie ?

Rejoignez nos équipes d'animateurs bénévoles !

Au terme d'une courte formation, vous pourrez animer une émission hebdomadaire d'une durée de 2 h ou 3 h à l'antenne.

Vous devrez, de préférence, vous rendre disponible 2 h /semaine dans un premier temps puis 1 h /semaine une fois formé(e).

Une année d'engagement serait l'idéal.

Vous vous rendrez dans les studios des locaux de RMJ pour la formation et pour l'enregistrement de votre émission.

Pour postuler ou vous renseigner, contactez le 0685149871 ou par mail à l'adresse rmj.radio@wanadoo.fr

Le président, Serge LAURENT



CAM Football

Cette année, le club de football de Magnac-Laval repart, avec l'intention d'ouvrir un avenir meilleur à nos jeunes.

C'est pour cela que le club s'est associé avec le FUN 87.

Les entraînements se déroulent les mercredis après-midi à Bellac au stade Jolibois

- **13h30 à 15h30** : catégories U10 à U11 et U11F à U13F

- **15h30 à 17h30** : catégories U12 à U13

- **16h00 à 17h30** : catégories U6-U7 et U8-U9



Nous acceptons tous les jeunes qui désirent nous rejoindre.

Renseignements :

Michèle BRUSBY 06.42.65.41.31

Claude TRICARD :

06.75.60.21.91

Composition du bureau :

Présidente : Michèle BRUSBY

Vice-président : Cédric DUPONT

Secrétaire : Jérôme VALENTIN

La présidente

Moto Club de Magnac Laval

Réprise de l'école de moto le **samedi** à partir de fin octobre pour les enfants et ados de 6 à 17 ans.

Ouverture du circuit pour les pilotes licenciés.

Stage de perfectionnement pendant les vacances scolaires.

Pour tout renseignement : contactez le 06.11.73.96.48



Le président Jean-Michel CHEVALIER

A.C.M.L (Association Culturelle de Magnac-Laval) remplace Magnac-Animation.

C'est une association dont le but est de promouvoir et de diffuser la culture dans toutes ses formes, ainsi que des pratiques de bien-être (ex : yoga).

Récemment le bureau de l'association a été renouvelé :

Président : Jean-Bernard Jarry ; **Vice-Présidentes** : Annie Richard et Christiane Colombeau ;

Trésorière : Christine Dauge ; **Trésorier-Adjoint** : Vincent Lallement ; **Secrétaire** : Annie Richard.

Trois activités fonctionnent régulièrement déjà : le théâtre, la danse country et le yoga.

Des activités plus ponctuelles sont proposées également, notamment des pièces de théâtre, ou des spectacles de danse contemporaine.

Bien que la période soit peu propice aux activités culturelles, nous nous proposons cependant de poser des jalons pour l'avenir en réalisant un sondage sur les activités suivantes (dans le tableau), **tant pour des enfants que des adultes intéressés**, afin de les mettre en œuvre.

Nous pourrions envisager des stages, des ateliers, ou des cours plus réguliers, tant pour le Théâtre que la Danse (en continuité par exemple des ateliers de danse de l'école avec des artistes).

Le président, Jean-Bernard JARRY



NOM	PRENOM	AGE	Théâtre	Réalisation masques	Danse classique	Danse contemporaine

Il est évident que c'est votre demande qui provoquera le lancement de nouvelles activités.

Coupon réponse à retourner à la Mairie.

ECOLE MATERNELLE DE MAGNAC-LAVAL

Pour 2020/2021, 41 élèves sont actuellement scolarisés dans les deux classes de l'école maternelle. Neuf petits et dix moyens ont pour enseignante Mme SCHNEIDER et pour assistante maternelle municipale Mme PORTIER. Huit moyens et quatorze grands ont pour enseignante Mme DUMAIN et pour assistante maternelle Mme POUFFARY.



Les élèves de PS/MS récoltent des pommes de terre et des tomates et entretiennent le jardin de l'école.



Dégustation d'une soupe, préparée par le cuisinier, avec les légumes du jardin de l'école.



Les élèves de PS/MS.



Les élèves de MS/GS au travail.



Les élèves de MS/GS au travail.

24/09/2020

Informations municipales

Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est composé de 8 conseillers municipaux et de 8 représentants d'associations. Le CCAS est un établissement public communal, indépendant du conseil municipal.



Ses missions principales sont :

- de participer à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale et de lutter contre l'exclusion.
- de domicilier des personnes sans domicile (domiciliation postale).
- d'organiser et financer les repas ou colis de fin d'année pour les aînés (70 ans et plus).

Pour toute demande d'aide sociale ou d'aide à la personne, s'adresser à Mme Roxane Faucher, assistance sociale, ou Mme Michèle Fougeras, référente autonomie, qui, après étude et recherche de solutions, peuvent saisir le CCAS.

Pour contacter ces personnes, vous pouvez vous adresser à la Maison du Département, rue Camille Grellier à Magnac-Laval.

Actuellement, le CCAS étudie les besoins de mobilité locale de la population de Magnac-Laval (par exemple, vers la gare du Dorat, ou pour les courses à Magnac-Laval).

Pour faire part de vos besoins, vous pouvez vous rapprocher d'Isabelle Baquet, vice-présidente (isabaquet06@outlook.fr, 06.46.58.22.22)



Jeunes 16-25 ans

2 rue du coq 87300 BELLAC
05.55.68.87.54
mlr87bellac@wanadoo.fr

Un accompagnement global et personnalisé est proposé aux jeunes de 16 à 25 ans avec un conseiller référent

- **Emploi** : techniques de recherche d'emploi, rencontres entreprises-employeurs, offres d'emploi et alternance, parrainage, Garantie Jeunes, ...
- **Orientation** : Découvrir les secteurs et les métiers, immersions en entreprises, visites d'entreprises, ...
- **Formation** : Droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements, ...
- **Vie quotidienne** :
 - Mobilité : transports, locations de véhicules, aides financières ...
 - Logement : aides et démarches ...
 - Santé : accès aux droits ...
 - Démarches administratives

L'ADIL 87

Un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...

Accession à la propriété : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...

Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...

Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...

Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, ...

Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...

Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées : aides financières d'Action Logement, des Collectivités Locales, de l'ANAH, de la CAF, de la MSA, Certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...



28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

Permanences à Magnac-Laval :

2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois, de 14 h à 16 h 30

à la Maison du Département, 22, rue Camille GRELLIER, Magnac-Laval

Autres permanences

ADPAD : 1^{er} mercredi du mois de 13 h 30 à 16 h 30 et le 3^{ème} mercredi du mois de 8 h 30 à 12 h. **Nouvelle adresse** : 13 Place de la République (anciennement Office de Tourisme)

AFPAP : du lundi au jeudi de 14h à 16h et le vendredi de 13h30 à 15h30. **Nouvelle adresse** : 13 Place de la République (anciennement Office de Tourisme)

ASSISTANTE SOCIALE : du lundi au jeudi sur rendez-vous à la Maison du Département, 22 rue Camille GRELLIER, 05.55.60.11.10

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Une fois par mois, se renseigner auprès du secrétariat de mairie

CROIX ROUGE : Permanence vestiaire, 1^{er} et 3^{ème} mercredis sauf juillet et août - Espace du Rocher

SECOURS POPULAIRE : permanence pour l'accueil des personnes en difficultés sociales et les aides alimentaires : mardi de 14 h à 16 h (sans rendez-vous), boutique solidaire (choix de vêtements, jouets, vaisselle, livres) sur place le jeudi de 10 h à 12 h, ouverte à tous. Rue Camille Grellier, 05.55.04.20.00

Tribunes libres

Cette rubrique est ouverte aux membres des groupes politiques qui peuvent s'y exprimer librement. Chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Je voudrais, en premier lieu, remercier mes colistiers ainsi que les électeurs qui nous ont fait confiance. S'engager dans un mandat électif est une belle aventure, et je vais tout faire pour ne pas décevoir.

Ce Magnac-Infos est consacré aux associations magnachonnes. Mon attachement au monde associatif remonte aux premiers pas que j'ai eus dans l'association des jeunes de mon petit village ... alors vous comprendrez que cela fait déjà un certain nombre d'années que je suis actif dans le secteur associatif.

Les associations locales sont un vecteur d'animation et d'intégration, elles permettent souvent d'amener dans une petite ville comme la nôtre de nombreuses activités sportives, culturelles, caritatives, ...

Le fonctionnement des associations repose sur les bénévoles : ceux-ci font souvent un choix difficile de s'occuper des autres, de prendre des responsabilités. Cet engagement doit être souligné et remercié pour le travail accompli à titre gracieux. Notre époque est marquée par la domination de l'argent : être acteur associatif n'apporte aucune compensation financière, mais tellement d'autres satisfactions : être bénévole, c'est aussi une source d'épanouissement.

Merci à tous les acteurs associatifs pour ce qu'ils apportent à la cohésion sociale de notre commune.

Vincent Lallement,
Magnac-Laval, une dynamique rurale

Profitez du nouveau service mis en place par la Direction des Finances Publique, **le paiement de proximité**.

**Ce nouveau service est proposé au bar-tabac
LE BRAZZA, 5 place Jean Fayaud à
MAGNAC-LAVAL.**

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces* :
vos impôts, amendes,
avis de cantine,
de crèche, d'hôpital...
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€
ou par carte bancaire

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES



Retrouvez dans le hall de la mairie une boîte à idées pour nous faire part de vos suggestions d'améliorations, aménagements, animations, projets, travaux,

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez aussi déposer vos idées sur notre boîte mail mairie@magnac-laval.fr

Comité de rédaction

Présidé par Alexandra FREULON
Membres : X. GUIBERT, M. BAMBAGINI, I. PRELADE, C. DEBROCHE,
I. BAQUET, V. LALLEMENT, M. BARBOZA.
Directeur de publication : Xavier GUIBERT